MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

COMITE SYNDICAL DU 18 JANVIER 2022 En visioconférence

Secrétaire de séance : Anne HEBERT

DÉLIBÉRATION

CS 2022/04 Finances locales — Marchés publics - Analyse des offres du marché public TRA-2021-02 «Plantations de haies bocagères dans le cadre du Plan de relance» : Validation de la liste des entreprises attributaires du marché public TRA-2021-02 (procédure adaptée) concernant la plantation de haies bocagères et lancement des travaux

Suite aux annonces gouvernementales du 27 décembre 2021, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 18 janvier 2022 en visioconférence, sous la présidence de Françoise LEROSSIGNOL.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 12 janvier 2022 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Sylvain LETOUZE, Florence MAZIER, Marianne ROZET

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Patricia GADY-DUQUESNE, Maryse LE GOFF, Françoise LEROSSIGNOL (pouvoir de Jean MORIN - en présentiel à la Maison du Parc), Thierry LETOUZE, Hervé MARIE, Patrick THOMINES (en présentiel à la Maison du Parc)

Pour les Communautés de Communes

Jean-Pierre **GUEGAN** (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Anne **HEBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche), Catherine **KERVADEC** (*pouvoir de Jean-Claude COLOMBEL* - CC de la Baie du Cotentin), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin),

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Yves HUET (Gonfreville), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Aurélien MARION (Appeville - en présentiel à la Maison du Parc), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Valérie TORTEL (Gorges)

avec voix consultative

Marc **LECOUSTEY** (Chambre d'Agriculture de la Manche), Olivier **CATTIAUX** (DDTM de la Manche — Service environnement), Valérie **BALAGUER** (Conseil départemental de la Manche), Marie **COUELLIER** (Région Normandie), Jean-Louis **HARDY** (Chambre de Métiers de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Malika CHERRIERE, Vanessa LANCELOT, Pascal MARIE, Cédic NOUVELOT

Pour les conseillers départementaux

Benoît FIDELIN, Martine LEMOINE, Jean MORIN

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie **GIGAN** (CC Coutances mer et Bocage), Thierry **LAISNEY** (CC Côte Ouest Centre Manche),

Parc natural regional



Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentan-les-Marais), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Dominique JEANNE (Néhou), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Stéphanie MAUBE (Lessay), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), TAPIN (Marchésieux), Céline VAQUEZ (Le Dézert), Gérard VOIDYE (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Emmanuel **FAUCHET** (directeur du CAUE de la Manche), Hervé **MORIN** (président de la Région Normandie), Gwenaëlle **DUPONCHEL** (Trésorerie de Saint-Lô), Françoise **PLOUVIEZ-DIAZ** (sous-préfecture de Coutances), Jean-Luc **LEGER** (président du CESER Normandie), Isabelle **MARIE-HUET** (DREAL Normandie), Hélène **LANGLOIS** (DRAC)

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin
Agnès ORANGE, Joëlle RIMBERT, Jean-Baptiste WETTON (en présentiel à la Maison du Parc), Denis LETAN, Nathalie
FLAMBARD

Nombre de votants : 28 membres + 2 pouvoirs Soit un quorum de 30 membres sur 58

CS 2022/04 Finances locales — Marchés publics - Analyse des offres du marché public TRA-2021-02 «Plantations de haies bocagères dans le cadre du Plan de relance» : Validation de la liste des entreprises attributaires du marché public TRA-2021-02 (procédure adaptée) concernant la plantation de haies bocagères et lancement des travaux

Contexte

Dans le cadre de son action en faveur de la replantation de haies bocagères, le Parc a été lauréat, en Septembre 2021, du second appel à projet proposé par la DRAAF de Normandie «Plantons des haies», s'appuyant sur les aides du Plan de Relance. Au total, 5,075 km de haies bocagères vont être replantés au travers de cette opération (cf. liste des bénéficiaires présentée au Bureau du 19 Octobre 2021). Ces 5,075 km de haies sont scindés en 2 lots, répartis géographiquement : le lot 1 pour 2,435km de haie et le lot 2 pour 2,640km de haie.

Pour mémoire, dans le cahier des charges de ce marché, les critères d'analyse des offres étaient les suivants :

- 40 % des points : devis détaillé faisant apparaître le coût de chaque phase et le coût total (note sur 40) ;
- 30 % des points : note méthodologique précisant les modalités techniques de la prestation : origine des végétaux, traçabilité des copeaux utilisés pour le paillage, document attestant de la gestion durable des haies concernées par la production du paillage (note sur 30);
- 30 % des points : note précisant et argumentant les moyens matériels et humains employés pour la réalisation de la prestation (note sur 30).

4 entreprises ont répondu : 2L Paysage (Valognes), le STEVE (Lessay), la Sarl Dintzner (Saint Denis le Gast), l'entreprise Dervenn (Betton).



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Analyse des offres

Analyse financière

Synthèse des propositions

	2L Paysage	Le STEVE	SARL Dintzner	Dervenn	Total HT	Total TTC
Lot 1	31 242,73 € HT	33 813,75€ HT	255 726,94€ HT	83 355,71€ HT	31242,73	36619,99
Lot 2	36 158,50 € HT	34 711,63€ HT	286 586,13€ HT	104 070,02€ HT	34711,63	40711,18
			. ,		65954,36	77331,17

Détail de l'analyse, lot 1:

Prix	2L Paysage	Remarque	Le STEVE	Remarque SARL Dintzner	Remarque	Dervenn	Remarque
Travaux de terrassement (note sur 1,5)	1,5		1	1,5		0	
Fourniture de plantation (note sur 4)	3		2,5	0		2	
Travail de plantation (note sur 4)	3,5		2	1,5		2	
Travail post plantation (note sur 0,5)	0,5		0,5	0,5		0,5	
Sous total note prix (note sur 10)	8,5		6	3,5	AUR UNASHS	4,5	Stanon Stan
Totale (note remise sur 40)	34		24	14		18	

Détail de l'analyse, lot 2 :

Prix	2L Paysage	Remarque	Le STEVE	Remarque	SARL Dintzner	Remarque	Dervenn	Remarque
Travaux de terrassement (note sur 1,5)	1,5		1,5		1,5		0	
Fourniture de plantation (note sur 4)	2,25	MI200-000-000-100-100-100-100-100-100-100-	3		0		2	
Travail de plantation (note sur 4)	2		3		1,5		2	
Travail post plantation (note sur 0,5)	0,5		0,5		0,5		0,5	
Sous total note prix (note sur 10)	6,25		8	A SHARESA	3,5		4,5	
Totale (note remise sur 40)	25	C 000 000 000	32		14		18	

• Analyse technique, moyens matériels et humains : lots 1 et 2

Note méthodologique	2L Paysage	Remarque	Le STEVE	Remarque	SARL Dintzner	Remarque	Dervenn	Remarque
Végétal local sur les essences demandés (avec certificat à l'appul) (note sur 5)	4,5		4,5		0	Pas de mémoire	0	
Paillage copeau issu de haies gérées durablement (avec certificat à l'appui) (note sur 5)	4,5		4,5		0	technique dans le dossier	0	31 21
Sous total note prix (note sur 10)	9		9		0		0	
Totale (note remise sur 30)	27		27		0		0	
Moyen humains et matériels	2L Paysage	Remarque	Le STEVE	Remarque	SARL Dintzner	Remarque	Dervenn	Remarque
Travail du sol : à plat (note sur 2)	1,5	Maria de la companya	1,5		0	Pas de	1	
Travail du sol : création de talus (note sur 2)	1,5		1,5		0	mémoire	1	
Travail du sol : restauration de talus (note sur 2)	1,5		1,5		0	technique	1	
Plantation à la bêche en potets ouvertes (note sur 2)	2		2		0	dans le	2	
Moyens humains note sur (note sur 2)	2	-	2		0	dossier	2	
Sous total note prix (note sur 10)	8,5	0.00	8,5		0		7	
Totale (note remise sur 30)	25,5	建设的	25,5		0	Marin State	21	

Conclusion : récapitulatif des notes attribuées

Lot	Critère	Entreprises						
		2L Paysage	STEVE	Sarl Dintzner	Dervenn			
1	Montant travaux H.T.	34	24	14	18			
	Note méthodologique	27	27	0	0			
	Moyens humains et matériels	25,5	25,5	0	21			
DES MARAIS	PARCONALIANTO, INSCHONAL	86,5	76,5	14 Accusé de réception en préfect	39			

Accuse de reception en prefecture 050-255002552-20220118-DELIB_CS2022_04-DE Date de télétransmission : 15/02/2022 Date de réception préfecture : 15/02/2022

MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Lot	Critère	Entreprises					
	9	2L Paysage	STEVE	Sarl Dintzner	Dervenn		
2	Montant travaux H.T.	25	32	14	18		
	Note méthodologique	27	27	0	0		
	Moyens humains et matériels	25,5	25,5	0	21		
	TOTAL	77,5	84,5	14	39		

Jean-Pierre LHONNEUR, maire de la commune de Carentan-les-Marais demande si cet appel à projets « Plantons des haies » permet de financer des projets de plantation dans les terres agricoles qui deviendront des lotissements ou est-il réservé à l'activité agricole ? Denis LETAN rappelle aux élus que ce programme est réalisé dans le cadre des crédits du plan de relance et que ces financements concernent des plantations sur des terres agricoles ayant vocation à le rester, mais qu'une enveloppe « Parc » sur des fonds privés « Fondation Yves Rocher » est réservée à des projets ne pouvant bénéficier des aides de l'État, de la Région Normandie ou du département de la Manche. Le projet de la CC Baie du Cotentin sera étudié par le Parc.

Françoise LEROSSIGNOL rappelle que le « plan bocage » a été voté en 2017 par le Conseil départemental de la Manche. Ce plan a permis de recruter un technicien « bocage » co-financé par le département de la Manche, le programme Leader et les CC Baie du Cotentin et Côte Ouest Centre Manche, pour une durée de 3 ans. Cette action se concrétise par une quinzaine de km de haies replantés sur talus chaque année avec des agriculteurs ou des particuliers ayant des terrains agricoles. Les demandes de replantation de haies bocagères augmentent sur le territoire mais le manque de moyen en ingénierie limite cette progression.

Marie COUELLIER, chargée de mission PNR et Biodiversité à la Région Normandie, informe les élus du lancement d'un nouvel Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) intitulé « Opération Normandie Haies » qui vise à identifier et à accompagner techniquement et financièrement des EPCI volontaires (une dizaine) pour engager puis mettre en œuvre une démarche ambitieuse en faveur des haies à l'échelle de leur territoire, en s'appuyant sur les partenariats opérationnels avec les acteurs de ce territoire. Les projets proposés devront répondre à 5 enjeux indissociables :

- préserver les haies et leurs différentes fonctions,
- reconquérir des haies,
- Valoriser durablement les haies par des filières locales.
- mobiliser et développer les partenariats autour des haies,
- Assurer cohérence et convergence des démarches territoriales.

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- ATTRIBUE le lot 1 du Marché TRA-2021-02 à l'entreprise « 2L Paysage » :
- ATTRIBUE le lot 2 du Marché TRA-2021-02 à l'entreprise « STEVE » ;
- SIGNE l'ensemble des documents afférents à ce marché et à la mise en oeuvre des travaux. ADOPTÉ à l'unanimité.

N.B. : Rappel sur les modalités d'attribution des aides de le Région et de l'État

Le Parc assure la maîtrise d'ouvrage des travaux et engage les marchés publics afférents.

Les bénéficiaires contribuent à hauteur de 20 % du montant T.T.C.

Le Parc est attributaire de la subvention de l'État (80 % du montant T.T.C.), il émettra ensuite un titre de recettes, auprès de chacun des bénéficiaires, pour percevoir les 20 % restant à leur charge.

Pour extrait certifié conforme Transmis en préfecture le ... fances le la ...

Françoise LEROSSIGNOL

Présidente du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATARRESIDANCIA PELIS CAPALO DE CONTROL DE CONTROL

50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - Info@parc-cotentin-bessin.fr

Parc naturel regional des Maras du